

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20260320-11-12-03-2026-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 12 mars 2026

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	11

Date de la convocation
27 février 2026

Numéro délibération
11-12/03/2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

--

Et publication

21/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 mars à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Blanchet Bernard, Mme Kilque Sylvie, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : Quinard Christine, Fourré Cindy et Brun Samuel

Quorum : 8

Secrétaire : Vandé Yves

Objet de la délibération : **Subventions 2026 aux associations**

Le conseil municipal décide à l'unanimité par vote à main levée les subventions 2026 suivantes :

- Club du 3ème âge de Surin : 150 €
- Gymnastique Volontaire de Surin : 150 €
- ACCA Surin : 150 €
- L'Egrays Club : 150 €
- Groupement de défense des cultures de Surin et Faye-sur-Ardin : 40 €
- Foyer coopératif du collège Léo Desavre de Champdeniers : 100 €
- Val d'Egray handball : 10 enfants x 15 € = 150 €.
- Amicale des donateurs de sang de Champdeniers : 100 €

Pour copie conforme, Surin le 12 mars 2026,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	Y. Vandé
	